

LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.



ANGLETERRE.

Londres, le 29 septembre. — Le *Courier* contient aujourd'hui un article dont nous extrayons les principaux passages :

« Nous apprenons que rien de définitif n'a été résolu dans la conférence d'hier, et il est probable qu'aucune résolution ne sera prise avant la fin de la semaine prochaine. On dit cependant que les membres de la conférence n'apporteront aucun obstacle aux mesures préliminaires d'un blocus des côtes hollandaises, si la continuation du refus du gouvernement hollandais de se soumettre aux propositions conciliatoires de la conférence nécessite absolument une pareille démonstration de la détermination de l'Angleterre et de la France. La politique du roi de Hollande est peut-être d'obliger la conférence à faire usage de pareilles mesures de force ou de démonstration de force, telles qu'elles le justifieraient de céder à un pouvoir supérieur. »

Le *Courier* continue ensuite de faire des raisonnements sur cette donnée, et puis il ajoute :

« Une chose cependant semble certaine, c'est que si tous les autres moyens restent inutiles, la France et l'Angleterre ne permettront pas de laisser sans solution les différends entre la Hollande et la Belgique qui entretiennent une étincelle, laquelle peut amener une conflagration générale. La conférence ne peut être blâmée d'avoir fait tout ce qu'elle a pu pour écarter la nécessité d'une guerre entre la Belgique et la Hollande, mais il y a un terme où l'indulgence doit s'arrêter et où la douceur deviendrait de la faiblesse. »

« Ici le *Courier* démontre que le roi de Hollande ne pourra se plaindre des mesures qu'on prendra contre lui. Puis il continue en ces termes :

« On ne peut croire que le roi de Hollande entretienne encore l'idée d'une restauration de son pouvoir en Belgique. Léopold étant protégé par son alliance avec la France et l'Angleterre, il y aurait presque de la folie à conserver encore une pareille illusion. Si le roi Guillaume continue à se montrer sourd aux remontrances de la conférence, il doit supposer que les démonstrations des flottes française et anglaise ne sont qu'une feinte diplomatique. En cela cependant il y a des raisons de croire que S. M. se trouvera trompée. »

Le *Courier* termine enfin par cette conclusion : « Les affaires doivent se terminer promptement à l'amiable s'il est possible, et par la force, si le roi de Hollande le veut absolument ainsi. »

« Le vaisseau français arrivé à Spithead a apporté des dépêches où il est dit, que le but de son voyage est d'y attendre jusqu'à ce que sir Pulteney-Malcolm ait terminé ses préparatifs, pour en rapporter la nouvelle à Cherbourg, et faire voile ensuite de ce dernier port avec le reste de la flotte française. »

« Les préparatifs de sir Pulteney-Malcolm indiquent que la flotte combinée bloquera l'Escaut à son embouchure, mais n'attaquera pas les forteresses. »

« Des nouvelles reçues ce matin de Francfort-sur-le-Mein, portent que le 21 de ce mois le roi de Bavière avait été violemment assailli par le peuple, au moment où il s'approchait de la porte de la ville ; on lui a jeté des pierres, et on dit qu'il a été sérieusement blessé. »

(Globe.)

« La lettre suivante a été adressée au directeur du *Guardian and public Ledger* :

« Monsieur, lorsque à l'avenir vous aurez occasion de parler de Sophie Dawes, autrement dit, baronne de Feuchères, priez la bonté de dire qu'elle est fille d'un pêcheur de l'île de Wight (car telle est la vérité), et non d'un honnête fruitier qui porte également le nom de Dawes. Car une semblable épithète allie profondément l'estimable famille de ce dernier à la famille de l'infâme Oxford-Street. »

E. C.

FRANCE.

Paris, le 30 septembre. — M. le prince de Talleyrand est arrivé aujourd'hui à Paris.

Nouvelle combinaison ministérielle. — Voici une liste qu'on passe de main en main :

- M. Goizot à l'intérieur avec la présidence.
- M. Thiers au commerce.
- M. d'Argout aux finances.
- M. Bertin de Vaux aux affaires étrangères.
- M. de Montalivet à la liste civile transformé en ministre avec voix au conseil.
- MM. Sout, de Rigny, Girod de l'Ain conservent leurs portefeuilles.

— On lit dans le *Journal des Débats* à propos des bruits qui courent sur le changement du ministère :

« Sans confirmer ce qu'il y a de vrai, sans démentir ce qu'il y a de faux dans tous ces bruits, il est un fait cependant que nous ne devons pas laisser ignorer à nos lecteurs, c'est que la nécessité reconnue de fortifier le cabinet par de nouveaux noms parlementaires ne laissera pas longtemps attendre sa complète organisation. »

« Presque tous les journaux annoncent que M. Dupin a refusé de faire partie du ministère. Nous ne prétendons pas connaître les causes de ce refus ; mais nous ne pouvons, s'il est réel, que le déplorer sincèrement. Nos vœux appelaient dans le conseil les chefs de la majorité de la chambre, et à ce titre le nom de M. Dupin se portait un des premiers. »

« Par suite de ce refus, il ne serait plus question aujourd'hui que des hommes qui ont porté avec M. Dupin le poids de la dernière session, et qui ont, par leurs talens et leurs lumières, contribué comme lui à créer et à maintenir une majorité gouvernementale. Ces noms, tout le monde les prononce : leurs amis, parce qu'ils les désirent ; leurs adversaires, parce qu'ils les redoutent. »

« Il est temps que la sagesse royale intervienne et fasse cesser des irrésolutions qui finiraient, en se prolongeant, par compromettre la marche des affaires. »

— Les employés de l'administration des équipages de la guerre ont reçu avant-hier leur ordre de service et de départ, ainsi que leur indemnité d'entrée en campagne et leurs frais de poste.

— Le 3^e régiment d'infanterie légère part demain de Paris, pour remplacer à Soissons le 11^e d'infanterie légère qui se rend à l'armée du Nord, dont il faisait partie.

Le 25^e de ligne, en garnison à Versailles remplacera à Paris le 3^e léger.

Une compagnie de sapeurs du génie, a reçu l'ordre de partir de Metz pour l'armée du nord.

— La 10^e compagnie du train des équipages militaires qui était à Vervins, en est partie pour se rendre à Cambrai.

— La *Gazette de Madrid*, du 20, contient, dans sa partie officielle, plusieurs bulletins sur la santé du roi, aux dates des 17 et 18 septembre. Le bulletin du 17 est ainsi conçu :

« Le roi, notre maître, est toujours dans l'état d'affaiblissement et de danger dont nous avons parlé précédemment. »

Voici le dernier bulletin, du 18, dix heures du soir :

« Ce soir, S. M. le roi est plus tranquille que les jours précédents, mais le danger est toujours le même. »

— Une lettre particulière annonce que la reine d'Espagne a pris l'habit de Carmélite, qu'elle a fait vœu de ne pas quitter jusqu'à l'entier rétablissement du roi son époux.

— La lettre suivante a été adressée par S. M. le roi des Belges à la confédération suisse :

« Très-chers, grands amis, alliés et confédérés. Il y a un an, qu'appelé par la providence et le vœu d'un peuple libre, nous sommes montés sur le trône de Belgique, résolu de consacrer nous et notre sollicitude à sa prospérité et à son bien-être. Grâce aux sacrifices qu'il s'est imposés, grâce à l'accord et à la modération des puissances, le nouvel état est aujourd'hui constitué. »

« Unie à votre république par un amour commun de la liberté et par les principes d'une neutralité qui lui permettra de cultiver sans crainte les arts, l'industrie et le commerce, la Belgique cherchera toujours à étendre ses relations avec la Suisse, et nos efforts en particulier tendront à resserrer de plus en plus les liens d'estime et d'amitié qui subsistent déjà entre les deux peuples. »

« C'est dans l'intention de vous donner une preuve non équivoque des sentimens qui nous animent, que nous avons voulu que le vicomte Charles Vilain XIV, notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Rome, se rendit auprès de vous, pour vous faire part de l'événement dont les circonstances ont retardé jusqu'ici la notification, et vous donner les assurances les plus formelles de notre estime et de notre amitié. »

Votre bon ami, allié et confédéré, Signé LÉOPOLD.

— *Walter Scott.* Aussitôt que la mort de cet homme illustre fut connue dans Edimbourg, les vaisseaux dans la rivière et le port hissèrent leur pavillon à mi-mât, en signe de deuil et pendant toute la journée qui priva le monde de cet écrivain si grand et si bon, il fut le texte des conversations de tous les quartiers et de toutes les classes de la ville. Une réunion préparatoire a déjà eu lieu afin de régler une réunion générale pour la semaine prochaine, dans laquelle on arrêtera l'érection d'un monument à la mémoire du plus grand génie de l'Ecosse. Comme marque de respect public, les habitans d'Edimbourg se proposent de porter le deuil le jour où les restes de leur illustre concitoyen seront déposés dans la tombe.

— *Artillerie.* On a fait hier à Vincennes l'essai d'un nouveau système de batteries à piston, pour mettre le feu aux canons au moyen de capsules de poudre fulminante (fulminate de mercure). Deux de ces batteries ont été adaptées à des pièces de position ; on les fait jouer au moyen d'un cordeau, qui permet à l'artilleur d'être autant éloigné de la pièce qu'on le juge convenable. L'expérience a parfaitement réussi.

BELGIQUE.

Anvers, le 1^{er} octobre. — La fête offerte à LL. MM. par la société du *Tir et de l'Arbalète* a été magnifique.

Le roi et la reine, accompagnés du duc d'Orléans et d'une suite brillante de généraux et d'officiers de toutes armes, sont arrivés au local de la fête, à neuf heures, ils ont été reçus par la commission, et M. Brouds, président de la société depuis 47 ans, leur a adressé un petit discours.

Le feu d'artifice a été tiré à neuf heures. Il était très-brillant.

On a lancé un ballon aux couleurs nationales, et le bal s'est prolongé jusqu'à trois heures du matin.

LL. MM. se sont retirées à 10 heures, enchantées de l'accueil qu'elles avaient reçu et du bon goût qui présidait à cette fête toute patriotique.

Rien de plus élégant que les décorations et illuminations du local de la société. On y remarquait, entre autres, les pavillons des puissances qui ont reconnu la Belgique.

4,000 personnes au moins ont pris part à cette fête, à laquelle s'était rendue l'élite de notre population, et de tout ce que notre ville compte de dame distinguées par leur jeunesse et leur beauté.

Le concert qui a ouvert la fête était exécuté par la société Lyrique. On a beaucoup applaudi l'exécution et le bon choix des morceaux, parmi lesquels étaient placés nos airs patriotiques.

LL. MM. sont parties ce matin à 9 heures pour Lierre, où elles vont passer la revue de la division du général Duvivier.

— Lorsque LL. MM. après avoir visité à pied toutes les batteries le long de l'Escaut, furent arrivées aux ouvrages les plus rapprochés de la citadelle, les soldats hollandais se montrèrent en grand nombre sur les remparts et purent être témoins de l'enthousiasme que manifestait la population pour le souverain que la Belgique s'est donné.

Bruxelles, le 2 octobre. — Hier matin à 9 heures LL. MM. sont parties pour Lierre, où le roi a inspecté la division du général Duvivier. Il y avait 10,000 hommes environ sous les armes.

LL. MM. étaient attendues à Laeken entre 6 et 7 heures du soir; elles n'y sont arrivées que beaucoup plus tard dans la soirée.

— Le duc d'Orléans est arrivé à Bruxelles à 11 heures du soir, et reparti presque aussitôt pour retourner en France. S. A. R. est attendue ce matin pour déjeuner à Valenciennes, et poursuivra immédiatement sa route pour Neuilly.

M. Boismilon était revenu hier directement d'Anvers, à trois heures de l'après-midi, il est parti avec le duc d'Orléans.

— D'après des instructions qui ont dû lui être adressées de Paris, M. le duc d'Orléans était attendu au quartier-général de l'armée du Nord dans la matinée du 2 octobre. Les aides-de-camp, et plusieurs personnes de sa maison y étaient déjà arrivées hier. Cette circonstance fait supposer que S. A. R. ne retourne pas à Paris. (Emancipation.)

— Avant hier, pendant la nuit, les ministres se sont réunis en conseil et hier encore il y a eu une nouvelle réunion.

— M. H. Van Nyvel, nommé consul de Belgique à Cowes, île de Wight, a reçu ses lettres d'exportation du gouvernement anglais.

— M. Delanville, intendant-général de l'armée du Nord, est arrivé hier soir à l'hôtel de Bellevue. On le dit chargé d'une mission.

— M. Prevost de Vernois, général du génie français, est arrivé hier soir en notre ville. Il s'est également arrêté à l'hôtel de Belle-Vue.

— M. le colonel Caradoc, attaché à l'ambassade anglaise à Paris, est parti ce matin pour Londres, chargé de dépêches.

— Les premiers bateaux chargés ont descendu le canal de Charleroy et sont arrivés hier au soir à Bruxelles.

— On assure qu'au banquet des députations il a été bu 1173 bouteilles, dont 600 bouteilles de champagne.

— Le chevalier de Richemont a été écroué de nouveau en vertu d'un dépôt, comme prévenu d'attaque contre l'autorité constitutionnelle du Roi, ainsi que contre la force obligatoire des lois, et d'avoir provoqué directement à la révolte, ou tout au moins d'avoir injurié ou calomnié la personne du roi. (Union.)

— A Termonde, la ville entière, ayant le conseil de régence en tête, est allée au-devant de la députation qui a rapporté de Bruxelles le drapeau d'honneur. Des harangues furent prononcées par le conseiller de régence, monsieur Mintart, par le bourgmestre M. le baron de Terbecq, président de la députation. La garnison était sous les armes. Il y a eu un repas où plusieurs toast ont été portés. Le drapeau a été placé au balcon de l'hôtel-de-ville aux applaudissements de la foule. Des illuminations et des danses ont terminé la journée.

— On écrit de Louvain, le 1^{er} octobre :

« La journée d'hier a été une journée de joie pour les habitants de la ville de Louvain. Dès le

matin, le son des cloches et le carillon annoncèrent la solennité. A onze heures, la garde civique sédentaire, précédée de l'harmonie, s'est mise en marche pour aller à la rencontre de la députation envoyée à Bruxelles, pour rapporter le drapeau d'honneur; elle est rentrée en ville, suivie des autorités civiles et militaires, et des blessés de septembre. On remarquait le drapeau d'honneur porté par un de ces blessés. A midi, il y a eu parade des troupes qui se trouvent ici et dans les environs. Un discours analogue aux circonstances a été prononcé et accueilli par les cris de *vive le roi!* Le soir, toute la ville fut illuminée; la maison-de-ville offrait un très-beau coup-d'œil. »

On lit dans l'Union belge :

On assure que dans la dernière réunion de la conférence, l'Autriche et la Prusse auraient déclaré, qu'avant de prendre des mesures militaires coercitives contre la Hollande, il fallait faire usage d'un moyen auquel la conférence avait déjà fait allusion dans des actes antérieurs.

Pour chaque semaine que la Hollande tarderait à entrer dans les arrangements définitifs proposés par la conférence, la Belgique aurait à déduire un million de florins des arrérages de sa dette envers la Hollande.

Quoi qu'en dise l'Indépendant, si nous sommes bien informés, MM. de Theux, Coghon et Raikem, toujours fidèles à la ligne politique qu'ils ont suivie jusqu'à présent, doivent se retirer définitivement du ministère. La politique du cabinet serait plus que jamais en opposition avec les engagements qu'ils ont pris envers les chambres.

Le haut fonctionnaire qui devait mieux savoir que personne ce qu'il faut penser des préparatifs de guerre qui se font ici et en France, paraît croire, si on s'en rapporte à certains bruits, que cela n'est qu'une comédie.

Nous attendons pour demain des renseignements plus détaillés.

Les nouvelles de France annoncent une rapide concentration des forces françaises sur nos frontières; le départ précipité du duc d'Orléans fait croire aussi à une résolution énergique du cabinet des Tuileries : mais nous avons vu si souvent les résolutions énergiques de la France démenties du jour au lendemain, que nous hésitons toujours à croire que tout ce qui se fait soit autre chose qu'une vaine démonstration, sans suite et sans résultat aucun pour la conclusion de nos affaires.

Tant que la Belgique n'essaiera pas de faire ses affaires elle-même, elle ne doit point espérer de solution honorable à son démêlé avec la Hollande. Aide-toi, le ciel t'aidera, telle devrait être notre devise. (Indépendant.)

Nous tenons de bonne source que le gouvernement s'occupe, avec beaucoup d'activité, de mesures pour l'entrée prochaine de l'armée française en Belgique.

On travaille aussi au ministère de la guerre à la réorganisation de nos divisions qui seraient réparties d'après un nouveau système. (Idem.)

Des lettres particulières nous mettent à même de confirmer ce que nous avons dit il y a deux jours d'après la Gazette d'Ardenne, que de nouvelles manœuvres ont lieu dans la forteresse de Luxembourg, et qu'on craint dans la province une nouvelle tentative de contre-révolution. L'absolution des individus Tornaco et la prolongation de la captivité de M. Thorn y ont produit un très-mauvais effet. La ville de Luxembourg présente l'aspect le plus triste, pas de mouvement, pas de commerce, rien. Les autorités hollandaises de Luxembourg n'osent pas sortir de la ville, et les autorités d'Ardenne et les personnes réputées partisans de la cause belge ne peuvent pas se rendre à Luxembourg.

Le choléra a cessé dans la forteresse, il a exercé de très-grands ravages dans la ville, mais surtout dans la garnison. On ignore le nombre des morts que compte la garnison, mais parmi les habitants il est mort, dit-on, plus de 500 personnes; la population de la ville étant de 10,000 âmes seulement, ce serait un mort sur 20 habitants. Proportion énorme! Les personnes atteintes appartien-

nent à peu près toutes à la classe inférieure. Cependant dans la classe supérieure il est mort M. Reuter, un des plus grands propriétaires fonciers de la province.

M. Thorn se porte bien, il continue à habiter une petite maison dans le jardin du docteur Claessen près de la caserne de Marie-Thérèse, et à côté des égouts de la ville. On obtient assez difficilement du général Goedecke la permission de le voir. Il est gardé par 12 gendarmes; mais qui ne sont jamais dans la même chambre que lui; il passe toutes ses journées à lire.

Le général Dumoulin a dit à plusieurs personnes qu'il n'avait encore reçu aucun ordre de Francfort pour sa délivrance. Les forcenés parmi les orangistes prétendent que M. Thorn doit être mis en accusation et jugé, les individus de la bande Tornaco ayant couru toutes les chances d'une poursuite judiciaire.

Il n'y a presque plus de jeunes gens à Luxembourg. Ne pouvant rien faire dans la ville en l'état où elle se trouve, ils vont s'établir ailleurs. Beaucoup prennent du service dans l'armée belge. Depuis que les rochers sur lesquels est bâtie la ville de Luxembourg existent, ses habitants n'avaient pas été aussi malheureux. Beaucoup d'hommes qui n'avaient jamais compté sur une Belgique tout aujourd'hui d'amères réflexions. Ceux-là ne demandaient pas la séparation du grand-duché pour l'inappréciable avantage de voir la province constituer un état à part, mais pour créer un embarras de plus à la révolution belge, et amener une restauration complète dans les neuf provinces méridionales. (Mémorial.)

LIÈGE, LE 3 OCTOBRE.

On lit dans l'Eclair de Namur :

« La cérémonie pour la réception du drapeau d'honneur s'est faite hier avec l'appareil digne de cette solennité. Hier, (30 septembre) vers les 4 heures, l'autorité municipale, accompagnée de toutes les autorités militaires, s'est rendue aux limites de la commune; là des détachements des gardes civiques, du 2^e lanciers, ainsi que la société d'harmonie, attendaient l'arrivée de la députation.

« Une partie de la population était accourue sur les lieux pour assister à cette cérémonie, qu'un temps superbe a favorisée.

« A quatre heures et demie, la députation envoyée à Bruxelles, et composée de MM. Héliodore Bau-chau, membre de la régence; Augustin Zoude, avoué; Oger, blessé du 1^{er} octobre 1830, Théod. Dandoy, secrétaire de la régence, est arrivée aux limites de la ville avec le drapeau.

« En remettant le procès-verbal de la remise du drapeau, M. le bourgmestre Brahan a complimenté la députation. Il a manifesté l'espoir de voir bientôt naître l'occasion de réparer nos échecs de l'an dernier et de rendre à nos glorieuses couleurs leur splendeur première.

« Ces paroles ont été accueillies par les cris : *Vive le roi! vivent les Belges!*

« Le cortège s'est alors mis en marche; les blessés entouraient le drapeau. Arrivé à l'hôtel-de-ville, il a été planté au balcon et accueilli par des vivats répétés.

« Un bataillon de réserve du septième régiment était sur la place d'Armes, et concourait à embellir cette fête.

« Le soir il y a eu bal public. »

« Deux escadrons de gendarmerie ont ordre de se tenir prêts à rejoindre ce corps mobilisé, ils seront commandés par le major de Lederière; l'un de ces escadrons est confié au capitaine Mathias, commandant de la gendarmerie de la province de Namur. »

— Les journaux français ont annoncé, il y a deux jours, que le ministère du commerce et des travaux publics, en France, s'occupent de la question de savoir si on ne pourrait pas diminuer les droits d'entrée sur les houilles de la Belgique. Le Roi Léopold, ajoutaient-ils, paraît insister beaucoup sur une réduction du tarif. Nous avons pris des informations sur ce fait, et nous pouvons annoncer qu'effectivement depuis plusieurs mois, le gouvernement du roi a prié à diverses reprises le gouver-

nement français de diminuer le tarif, et qu'on espère que ses instances répétées ne seront pas sans résultat.

— Nous recevons une nouvelle lettre du correspondant dont nous avons publié avant-hier la lettre, datée de l'extrême frontière belge-zélandaise. Cette seconde lettre explique que les Hollandais ont deux débouchés sur la Flandre des États, Breskens et Terneuzen, et dans la lettre d'avant-hier tout le dire de notre correspondant, dans lequel il persiste, se rapporte au débouché de Breskens. Il résulte de cette explication que le corps de 3500 hommes peut être arrivé par Terneuzen, et notre correspondant avoue qu'il y a en effet une concentration de forces ennemies, du côté du Sas de Gand. (J. des Fland.)

— Nous apprenons que la police du Sud, qui était à la recherche de quatre cuillères en argent, volées dimanche dernier au dîner offert aux blessés de septembre, vient d'arrêter l'auteur présumé de cette soustraction frauduleuse. C'est un garçon d'écurie de l'hôtel d'Angleterre, qui avait été congédié ce jour-là, vers les 4 heures de l'après-midi, et qui les a vendues dans la soirée, à un cabaretier d'un village voisin, lequel à son tour avait voulu les faire escompter chez un bijoutier de cette ville, hier matin, où on les a trouvées.

— On nous communique l'extrait suivant d'une lettre particulière datée de Constantinople, 2 septembre :

« L'armée turque a essayé plusieurs défaites, de sorte qu'elle bat entièrement en retraite. Ibrahim-Pacha est déjà arrivé avec ses troupes victorieuses à Coniah, partout il est reçu sur son passage à bras ouverts par les divers populations, qui l'invitent à les délivrer du joug insupportable des Turcs. On criait beaucoup que les égyptiens ne rencontrent aucune résistance dans leur progrès et ne se trouvent tout à coup aux portes de Constantinople et qu'ils opèrent un changement de dynastie; ce qui n'est pas impossible, lorsqu'on considère le mécontentement produit par l'introduction d'innovations dans ses états, et par les charges énormes sous lesquelles il gémit.

« La flotte a également essayé, à la hauteur de Rhodes, une perte de huit vaisseaux; on dit même qu'après, le vaisseau amiral est tombé au pouvoir des égyptiens. »

— Les dernières nouvelles recueillies sur la santé du roi d'Espagne sont datées de Madrid le 22 septembre. A cette date, quoique S. M. C. fût encore dans un état alarmant, le mieux qui s'était fait sentir avait continué, avec quelque diminution des craintes qu'avait inspirées jusqu'alors la position de Ferdinand VII.

Correspondance particulière.

Paris, 30 septembre.

J'ai lu dans un journal de Bruxelles que l'idée d'une intervention en Belgique venait de l'Angleterre. Voici, je pense, ce qu'il en est à ce sujet. Un agent britannique doit avoir écrit à son gouvernement que le roi Guillaume était décidé à reprendre les hostilités contre la Belgique. On ne sait pas bien les motifs déterminans du roi Guillaume, car il ne semble pas que son intérêt lui commande aujourd'hui une pareille résolution. Quoiqu'il en soit, on dit que le ministère anglais ne trouva pas de meilleur moyen, pour empêcher un nouveau conflit, que d'engager la France à former tout de suite une armée sur la frontière du Nord, à l'effet comme l'a dit le *Moniteur* de protéger la Belgique contre les agressions de la Hollande. On a vu que ce moyen avait réussi, car l'armée du roi Guillaume après un mouvement de concentration n'a plus bougé. Voilà ce que disent quelques personnes qui se prétendent bien informées.

Après cela, malgré le langage belliqueux du *Journal des Débats*, on craint fort que la faible administration qui régit la France n'ait pas du courage jusqu'au bout. C'est peut-être de très-bonne fois qu'elle a annoncé sa détermination d'agir pour terminer la question belge; mais il peut survenir quelque événement qui lui impose. On dit encore que l'Angleterre

a trouvé que la France avait été beaucoup trop loin. Le cabinet de Saint-James avait demandé à celui des Tuilleries qu'une démonstration à la frontière pour intimider le roi Guillaume, et l'arrêter dans ses projets hostiles, mais non des menaces d'intervention. Depuis, il paraît cependant que la conduite pleine de hauteur de la Hollande a excité le mécontentement de lord Palmerston; mais il faut plus que cela pour le décider au blocus des ports hollandais. Dans cet état de choses, il est possible, comme je viens de vous le dire, que le gouvernement de juillet s'en tienne à des paroles.

On dit aussi que depuis quelque temps la Hollande profitait assez habilement de la position prise par votre diplomatie. Le plénipotentiaire de La Haye, prétendait qu'il avait des pleins pouvoirs pour négocier directement avec la Belgique, et que ces instructions étaient de nature à amener une conclusion; que la faute en était à la Belgique, refusant de négocier, si un arrangement pacifique ne terminait bientôt le débat qui tenait l'Europe en armes depuis deux ans. Ce langage avait mis la conférence de fort mauvaise humeur contre le gouvernement belge. C'est alors, dit-on, que le général Goblet, conseillé par l'Angleterre, proposa à son gouvernement, de consentir à l'ouverture de nouvelles négociations, dont les bases avaient été posées par lord Palmerston. L'adoption du système de M. Goblet mit à son tour l'ambassadeur hollandais, dans un cul-de-sac; mais le refus du roi de Hollande vient bientôt l'en tirer, et mettre à nu les ruses du diplomate de La Haye.

Quel avantage aurez-vous recueilli de la marche adoptée par M. Goblet? Celui, dit-on, de prouver la mauvaise foi de la Hollande, et de démontrer l'impossibilité d'un arrangement pacifique. A la bonne heure; mais il me semble que c'était chose faite et parfaite depuis fort long-temps. Cependant, puisque le mal est fait, il n'est pas irréparable, si, comme on l'assure, au 10 octobre, le gouvernement belge fait sommation à la conférence de faire exécuter le traité des 24 articles, avec déclaration d'en poursuivre directement l'exécution, si la conférence restait en demeure.

Quoiqu'en disent les journaux et les correspondances particulières, le remaniement ministériel n'est point arrêté. Il ne paraît pas que MM. Guisot et Thiers aient encore accepté les propositions qu'on leur a faites. Le premier craint sa réputation de doctrinaire, réputation terrible au moment où l'on voudrait voir des hommes d'action à la tête de l'administration. C'est cependant l'une des plus puissantes intelligences politiques du pays; mais on croit avoir tout dit quand on vous a jeté à la tête le mot *doctrinaire*.

NOUVELLES DE LA HOLLANDE.

On m'écrit de La Haye, 28 septembre :

« Les nouvelles que nous recevons de l'armée sont notre meilleur encouragement. Il n'y avait qu'un cri d'indignation pour accueillir les dernières nouvelles. Si quelque chose pouvait augmenter l'enthousiasme et l'amour du roi et de la patrie, ce serait assurément ces nouvelles. L'enthousiasme a gagné l'armée au plus haut degré et elle voit avec chagrin que son ardeur soit encore contenue pour le moment. Nos soldats font entendre continuellement les cris *d'en avant!* et ces sentimens animeront tout le pays. Qu'au moment de l'approche du danger, le roi fasse entendre le cri *aux armes!* et toute la population courra aux armes. L'enthousiasme que l'on remarque maintenant, n'est pas à comparer à celui du premier août 1831. Il est plus noble, il est plus grand. Il ne peut être surpassé. Combien de *Vanspeyk*, n'aurons-nous pas à honorer. »

MÉLANGES.

Education des vers à soie. — L'éducation des vers à soie forme une branche importante de l'industrie et de la richesse d'un grand nombre des départemens méridionaux de la France. Quelques expériences nouvelles dont cette éducation a été l'objet, ne seront donc pas sans intérêt. Est-il plus avantageux de nourrir les vers à soie avec les feuilles du mûrier greffé qu'avec celles du mûrier sauvage? Cette question, assez importante pour mériter une solution,

a suggéré à M. Bonafous quelques-essais comparatifs dont voici le résumé :

M. Bonafous a pris quatre onces de graines de vers à soie des races chinoises, il les a divisées en deux classes qu'on a fait éclore en même temps. Les vers de la première classe ont été nourris avec les feuilles du mûrier greffé, ceux de la deuxième avec celles du mûrier sauvage; chaque jour on pesait avec soin la quantité de feuilles délivrées. Lorsque l'éducation fut complète pour les uns et les autres, les premiers avaient consommé 2,918 livres de feuilles du mûrier greffé, et les deuxièmes 2,774 livres de mûrier sauvage; différence 144 livres en faveur des derniers. La quantité de soie a également été plus considérable chez les vers nourris par le mûrier sauvage. Ajoutons cependant que si ce dernier mérite d'être préféré sous le rapport de l'économie et de la quantité de soie, le premier offre aussi des avantages importants. ainsi, les vers nourris au mûrier greffé sont moins sujets à la jaunisse; ce mûrier résiste mieux aux gélées; la qualité de la soie est plus fine; enfin il s'accommode mieux à toutes les variations du climat. C'est à chaque magnanier à choisir l'espèce de mûrier qui convient aux localités qu'il habite.

Les tentatives pour opérer à l'eau froide le dévidage de la soie ne sont pas nouvelles, et à plusieurs reprises, on les a vu renouvelées en Italie et en France. Cette méthode ayant été abandonnée partout, il est probable qu'elle offrait des inconvéniens ou des difficultés qu'on n'a pu vaincre. M. Bonafous a voulu s'assurer directement par lui-même des résultats qu'on obtient par ce mode de dévidage, qu'il a fait à plusieurs reprises, opérer sous ses yeux; et il a été convaincu que dans le dévidage à froid, le cocon ne se dévide pas en entier; que la perte que l'on fait ainsi est supérieure aux frais du combustible dans le dévidage à chaud, et que ce mode pouvait tout au plus être employé dans les pays où le combustible est rare et à un prix élevé. Néanmoins, on a observé que les soies obtenues ainsi offraient à un plus haut degré la finesse, l'éclat et la souplesse qu'on recherche dans ce brillant produit.

THÉÂTRE. — La foule ne manque jamais à une première représentation de l'abonnement, c'est une chose convenue; il serait presque de mauvais ton de ne pas s'y montrer. ne fut-ce qu'une demi-heure. Hier encore cette tradition a été suivie à la lettre, il n'est pas jusqu'aux troisièmes loges, qui ne présentassent un front de bataille respectable.

Le spectacle se composait d'un vieil opéra, la terreur des abonnés, et d'un vaudeville qui avait pour lui l'avantage de la nouveauté, plus la perspective d'un beau succès fondé sur une réputation bien acquise. La victoire est pourtant restée à *Jean de Paris*. Le *Serrurier* n'a été reçu qu'avec froideur, nous croyons même que quelques sifflets se sont mêlés aux applaudissemens rares qui l'ont accueilli.

Qu'est-ce qu'un serrurier? Selon M. Bayard et compagnie c'est tout bonnement un mari qui se croit trompé, et qui finit par reconnaître son erreur. C'est encore une fois cette idée commune tant de fois exploitée au théâtre du Gymnase, une de ces mille violations de la foi conjugale et dont la littérature dramatique offre tant de fois la reproduction, présentée sous une forme aussi nouvelle que possible. D'abord il s'agit d'un serrurier; cependant il s'agirait d'un menuisier et ce serait absolument la même chose. Si ce n'est qu'il y a dans la pièce un certain coffre à forcer, et c'est là, à la rigueur, la seule justification du titre. Du reste, ce thème a fourni aux auteurs de ce vaudeville quelques situations vraies et attachantes, quelques détails neufs et spirituels. On y remarque le couplet de rigueur sur les saints-simoniens et une pointe sur *l'esprit* de la loi à propos des enfans naturels.

On fera bien d'attendre une seconde épreuve avant de porter un jugement définitif sur le mérite réel de cet ouvrage. Nous attendrons aussi pour juger les acteurs.

Nous avons dit que les honneurs de la soirée ont été pour *Jean de Paris*. M. Derancourt est décidément un bon comédien; peut-être n'a-t-il pas assez de ce *ton grossier* que lui trouve M. le sénéchal. Mlle. Thuillier est fort bien sous le costume de page.

CHOLERA. — Bruxelles. — Du 30 septembre, à 9 heures du matin, au 1^{er} octobre, à la même heure, 2 nouveaux cas, 3 décès, 3 guérisons.

Anvers. — Du 1^{er} au 2 octobre, 18 nouveaux cas, 7 décès, 6 guéris.

Malines. — Du 28 au 30, 4 cas nouveau, 1 décès.

Gand, 30 septembre. — 6 cas nouveaux, 1 décès.

Bruges 29. — 4 cas nouveaux, 6 décès.

Ypres, 30. — 1 cas nouveau, aucun décès, 1 guérison.

Ath, 30. — 4 cas nouveau, aucun décès.

PROVINCE DE LIÈGE.

Travaux à faire aux bâtimens des Archives.

Le 12 du mois prochain, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé pardevant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, assisté de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à l'adjudication publique par soumission et aux enchères des ouvrages à exécuter aux locaux des archives au palais de justice à Liège.

Le devis d'après lequel il sera procédé à cette adjudication est déposé à l'hôtel du gouvernement 4^{re} division, et aux bureaux de M. l'ingénieur en chef, où l'on pourra en prendre lecture et obtenir les renseignemens nécessaires. Liège, le 28 septembre 1832.

RECEPTION DU DRAPEAU D'HONNEUR.

Jemeppe, le 2 octobre 1832.

La réception du drapeau d'honneur décerné à la commune de Jemeppe a eu lieu lundi, premier octobre, de la manière la plus brillante et avec un enthousiasme difficile à décrire.

Déjà le 27 septembre à midi au moment où l'on distribuait les drapeaux à Bruxelles. Les Jemepiens arborèrent un pavillon aux trois couleurs au haut d'une tourelle de la maison commune au bruit de l'artillerie et du son des cloches; cet avant-coureur de la réception qu'ils se proposaient de faire au drapeau d'honneur était d'un heureux présage, et une réponse catégorique qu'ils faisaient à ceux qui cherchaient à les terroriser en leur disant: Prenez garde quand la restauration arrivera, votre drapeau sera la preuve de votre rébellion. Mais sourds à toutes ces menées, jamais la commune de Jemeppe n'a montré plus de patriotisme et jamais fête communale n'a été plus brillante que celle de lundi dernier. On avait disposé la nouvelle salle du conseil pour recevoir le drapeau. Élégalement décorée, on y avait inauguré le portrait du roi, grandeur naturelle. A une heure après-midi, les officiers de la garde civique et les autorités se réunirent à ladite salle, les gardes civiques et la population entière se trouvaient réunies sur la place vis-à-vis de la maison commune, le bourgmestre, avant que le cortège ne se mit en marche, leur adressa la parole en leur rendant compte de sa mission à Bruxelles, et des paroles obligées que le roi avait adressées à la députation, en lui remettant le drapeau d'honneur; ensuite il fit une allocution chaleureuse pleine de patriotisme qui fut accueillie par les vivats de tout le peuple. Alors le cortège se mit en marche au bruit de l'artillerie, du son des cloches et des cris d'allégresse qui partaient de toutes parts. Le bourgmestre à cheval commandait la garde civique, arrivé aux confins de la commune, vers Tilleur, la garde civique se mit en bataille et la députation, drapeau déployé et l'harmonie de la garde civique de Liège en tête, s'avancèrent. Alors un cri de vivats unanimes se fit entendre et plusieurs fois répété avec enthousiasme et prouvait combien la population mettait de prix à cette récompense nationale. Un des membres de la députation adressa un discours au commandant de la garde civique en lui remettant le drapeau. Aussitôt qu'il l'eut reçu il parcourut la ligne de bataille et adressa une courte allocution à la garde civique et remit le drapeau à l'officier porte drapeau. Le cortège se remit en marche et fit le tour du village musical en tête qui ne cessait de jouer des airs patriotiques. Le son des cloches et des boîtes ne discontinuèrent point. Enfin arrivé à la maison commune, le drapeau d'honneur fut arboré vis-à-vis du portrait du roi et la grande salle brillamment illuminée offrait un tableau charmant qui se voyait de la place publique. Des couplets furent chantés en l'honneur du drapeau. La façade de la maison commune fut illuminée en verres de couleurs, on lisait au-dessus de l'entrée cette inscription:

UNIO

... Uno concordis vivere voto
hinc virtus, hinc pax et hinc publica floret.

Final d'une inscription qui se trouvait anciennement sur le frontispice de l'ancien hôtel de ville de Liège.

Toute la population circula pendant toute la nuit vis-à-vis de ces brillantes illuminations et surtout ce qui attirait tous les regards était la grande salle où le drapeau brillait devant le portrait du roi. Un banquet patriotique qui l'a prolongé jusqu'à deux heures du matin a terminé la fête, la tranquillité et la concorde la plus parfaite ont régné à cette fête communale.

Grâce-Montegnée, 4^{or} octobre.

La réception du drapeau d'honneur qui a eu lieu hier dimanche, à deux heures de l'après-dîner, aux limites de la commune, a été on ne peut plus brillante. Une superbe cavalcade en uniforme de garde civique, précédée de trompettes, ouvrait la marche du cortège; venait ensuite le drapeau d'honneur suivi du conseil communal, escorté par les officiers de la garde civique à pied; ensuite un peloton de cavalerie fermait la marche du cortège.

Au déploiement du drapeau qui se fit au milieu d'une immense population, un membre de la députation répéta les paroles lui adressées par le roi lors de la remise du drapeau; paroles qui furent accueillies par les acclamations mille fois répétées de *Vive le roi! vive la Belgique! vive le drapeau d'honneur!* Entouré de cet enthousiasme, le drapeau d'honneur fut promené dans toute la commune et déposé à la maison de M. le bourgmestre.

Jugemens du tribunal de simple police, dernière 15^e de septembre:

1. Un florin d'amende et en cas de non paiement un jour de prison, pour dépôt de décombres.
2. 50 cents d'amende pour injures simples.
3. Cinq jours de prison, pour tapage injurieux et nocturne.
4. 75 cents d'amende pour injures simples.
5. 50 cents et 2 florins d'amende, id.
6. 1 florin d'amende pour fermeture des cabarets.
7. Id. et un jour de prison en cas de non paiement, pour balayage.
8. Trois fois 4 fl. 42 c. d'amende pour contravention aux réglemens sur les passages d'eau.
9. Cinq jours de prison pour tapage injurieux.
10. Id. id.
11. Deux id. id.
12. Id. et 2 fois 50 cents d'amende pour exhalaisons insalubres.
13. Cinq jours de prison pour jeu de hasard.
14. Trois id. tapage injurieux.

15. Deux florins 36 cents et un florin d'amende pour injures simples.
16. 50 cents, id. id.
17. Deux fois un florin d'amende et en cas de non paiement un jour de prison, pour étalage sur la voie publique.
18. 50 cents d'amende pour embarras de la voie publique.
19. Un florin d'amende pour circulation d'une charrette au grand trot.
20. 50 cents d'amende pour ne pas avoir éclairé pendant la nuit un dépôt de matériaux.
21. 5 fois deux jours de prison et 5 fois 5 florins 20 c. d'amende contre dix individus prévenus de tapage injurieux et nocturnes.
22. 7 fl. 9 c. d'amende, id.

Le 27 septembre dernier, la nommée Caroline Marquet, âgée de 7 ans, se trouvant momentanément seule dans une chambre, et s'étant approchée du foyer, le feu a pris à ses vêtements qui, en un instant, ont été tous en flammes. On n'est arrivé à ses cris que lorsque déjà il ne lui restait plus qu'un souffle de vie.

GARDES CIVIQUES. — Avis aux anciens militaires.

Les anciens militaires qui désirent être admis en qualité d'instructeurs de la garde civique, peuvent se présenter dans des bureaux du commissariat du district de Liège, galeries du palais.

ETAT CIVIL DE LIÈGE du 2 octobre.

Naisances: 3 garçons, 3 filles.

Décès: 1 garçon, 1 fille, 1 femme, savoir: Jeanne Joseph Malherbe, âgée de 25 ans, couturière, rue St.-Remi.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui jeudi 4 octobre, 2^e représentation de l'abonnement, les *Voitures Versées*, opéra en 2 actes; le *Gastrologue sans argent*, vaudeville.

On commencera à 6 heures précises par la *Somnambule*, vaudeville en 2 actes.

Incessamment la reprise de *Robert le Diable*, de Meyerbeer.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

MESSAGERIES GÉNÉRALES DE LA BELGIQUE.

Entreprise de L. PASQUET et Cie., place Verte, n^o 42, à Liège.

BAISSE DE PRIX.

Les entrepreneurs ont l'honneur d'informer le public que les prix des places de LIÈGE à BRUXELLES, ANVERS, etc., viennent de subir une RÉDUCTION CONSIDÉRABLE et sont fixés comme suit:

	Coupé.	Intérieur.
De Liège à Louvain,	fl. 3 80.	3
" Malines,	" 4 50.	3 50
" Bruxelles,	" 4 50.	3 50
" Anvers,	" 5 50.	4 50

Les prix des places pour OREYE, TONGRES, SAINT-TROD, TIRLEMONT, etc., sont baissés dans la même proportion.

CONTINUATION de la VENTE des Poêles, Garnitures, Ornaments, Outils, etc., de feu L. WERA, à la maison occupée par le sieur Tilkin, coin de la rue Sœurs de Hasque, n^o 285, entre autres un beau poêle de salon à deux colonnes cannelées, lundi 8 du présent mois, à deux heures. 532

DD VRANCKEN, professeur d'arithmétique et de tenue des livres, rue Souverain-Pont, n^o 596, donne LEÇON chez lui dès 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.

A Vendre au même n^o, Tables à chocolat avec rouleaux.

() A LOUER présentement ou pour la Noël prochain, une belle et grande MAISON, restaurée à neuf, située à Liège, derrière le Palais, n^o 51, consistant en quatre pièces au rez de chaussée, six au premier étage, cinq au second, beaux greniers; six belles caves, deux pompes, etc.

Cette maison, par sa situation, convient à un négociant en gros, un rentier et plus particulièrement à un magistrat de l'ordre judiciaire. S'adresser à M^e DELVAUX, notaire, rue Vinave-d'Isle, n^o 41.

APPARTEMENT garni à LOUER, rue de l'Université, n^o 728. 534

Il sera procédé, le 6 octobre prochain, au ministère de la guerre à Bruxelles, à l'ADJUDICATION de la fourniture, par province, du CHAUFFAGE et de l'ÉCLAIRAGE nécessaires aux corps de garde dans toute l'étendue de la Belgique, à partir du premier janvier jusqu'au 31 décembre 1833 inclus.

Il pourra être pris à la 2^e division des bureaux de l'administration provinciale communication du cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu.

A Liège, le 27 septembre 1832.

Un jeune HOMME de 16 à 18 ans, intelligent et ayant une belle écriture, peut se présenter au n^o 603, en Vinave-d'Isle. 530

NOUVELLE EXPLOITATION DES MINES DE HOUILLE, nommée la VICTORIEUSE.

Le concessionnaire J. J. DUBOIS, négociant à Hay, vient de mettre en activité sa houillère, située dans la campagne du château du Sait, commune d'Ampsin, où l'on peut avoir de la houille maintenant en gros et en détail; cette houille est de première qualité, tant pour hauts fourneaux que pour brasseries, distilleries, fabriques et maréchaux, qui en ayant fait l'épreuve ont reconnu être de la première qualité sous tous les rapports de même que la fabrique de zinc, outre les qualités ci-dessus, elle fournit considérablement de la grosse houille, ce qui est avantageux pour les usines et poêles, elle est de la plus grande activité et donne une chaleur excessive et ne donne pas le moindre goût sulfureux et aucune crasse aux batteries de cuisine.

Les chemins pour y parvenir du Brabant, de la Hesbaye et du pays flamand, sont des plus faciles et unis, devant passer par Villers-le-Bouillet et Halbosart jusqu'à la ferme Delue dit Lespaigne, où l'on rencontre le chemin qui conduit au bureau d'extraction, elle est à un quart de lieue du rivage d'Ampsin, et une lieue de Hay.

Le prix est de deux florins 88 cents, le mètre cube. 535

Le vendredi 5 octobre 1832, deux heures de relevée, on VENDRA, rue Saint-Severin, n^o 722, à Liège, quantité de meubles tels que garde-robes, tables, chaises, cuivres, étagères, linges, un petit alambic, une presse à drap, liquides et autres objets. Argent comptant. 534

VILLE DE LIÈGE — Les bourgmestre et échevins, vu la demande du sieur Toussaint Aimé Hildebrand, fondeur de cloches, tendante à être autorisée à faire construire pour l'exercice de sa profession, un four à réverbère dans le jardin de la maison qu'il occupe faubourg d'Amersœur, quartier de l'Est de cette ville; arrêtent:

La demande ci-dessus énoncée sera publiée par la voie des journaux et affichée tant sur la pierre noire à l'hôtel-de-ville que sur la porte de l'église de St. Remacle.

Les personnes qui auraient des motifs d'opposition sont invitées à les faire consigner dans la quinzaine au procès-verbal d'information au secrétariat de la régence.

A l'hôtel-de-ville, le 1^{er} octobre 1832.

Le bourgmestre, Louis JAMME.
Par la régence, le secrétaire, DEMANY.

VILLE DE LIÈGE — Les bourgmestre et échevins, vu la demande du sieur Claude Adolphe Leblanc, domicilié rue sur Meuse, n^o 364, tendante à faire construire un four à pains dans la cave de la maison qu'il habite, arrêtent:

Ladite demande sera publiée par la voie des journaux. Les personnes qui croiraient avoir des motifs d'opposition à faire valoir, sont invitées à les faire remettre à la régence dans le terme de 15 jours.

A l'hôtel-de-ville, le 1^{er} octobre 1832.

Le bourgmestre, Louis JAMME.
Par la régence, le secrétaire, DEMANY.

COMMERCES.

Fonds anglais du 29 septembre. — Consol. 84 0/0 0/0. — Fonds belges 75 1/2.

Bourse d'Amsterdam, du 30 sept. — Dette active, 41 1/4 0000 0; idem différée 00/00. — Bill. de change 15 1/2 0/0. — Syndicat d'amor. 00 0/0 0/0 0; idem 3 1/2 0/0, 00 0/0 0/0 0. — Rente remb. 2 1/2, 00. — Act. Société de comm. 00 0/0 0/0. — Rus. Hope et C^e, 96 à 97 7/8 0/0; idem ins. gr. li., 00 0/0 0/0. — idem C. Ham., 00; idem em. à L. 00 0/0 0/0. — Jan. à Lond. 00 0/0. — Ren. franc 0 1/2, 68 1/4 0/0 0. — Métall. 84 1/2 0/0. — Naples Falc. 00 0/0; idem à Lond., 00. — Perp. 3 Amst. 45 1/2 0/0 0/0. — A. R. 1^{re} levée, 000. — Rente perp., 00 00. — Lots de Pologne, 00 0. — Brésil, 00 0/0. — Grec 2^e levée, 00 0/0. — Contr. de guerre 00 0/0. — Bill. du trésor, 00 0/0 0/0.

Bourse d'Anvers, du 2 octobre.

Changes.	à courts jours.	à 2 mois.	à 3 mois.
Amsterdam	118 b.	A	
Londres.	40/11 et	P 40/8	A
Paris.	116 b.	A	
Frankfort.	36 1/16	A	35 7/8
Hainbourg.	35 3/8	A	

Escompte 0 0/0

Effets publics. — Métalliques 88 3/4 00 P. — Lots portugais 384 0/0 0. — Napolitains, 75 3/4 P 00/00. — Gaebr. de Paris 00 0/0 0. — Rente perpétuelle Espagnole de Paris 00 0/0 0. — Idem Amsterdam, 48 1/2 00 0/0 0. — Anglo-Amst. 70 0/0 P. — Lots de Pologne 98 1/2 N. — Anglo-Amst. siliens, 49 7/8. — Emprunt romain, 78 0/0. — Emprunt belge de 12 millions 99 1/2. — idem de 10 mill., 99 3/4. — idem de 24 millions, 75 3/8 1/2 3/8.

Arrivage au port d'Anvers, du 1^{er} octobre. Le koff hanovrien Vrouw Grietje, cap. Ashing, venant de Beren Norvège, chargé de stocks.

Bourse de Bruxelles, du 1^{er} oct. — Emprunt de 12 millions, intérêt 5, 99 3/4 P. — Emprunt de 10 millions, intérêt, 99 1/2 A. — Emprunt de 24 millions, 75 5/8 P.

H. Lignac, impr. du Journal rue du Pot dor, n^o 622, à Liège.